

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 36 (1999)

Heft: 1387

Artikel: Mondialisation : l'économie suisse perd du terrain : la faute aux prix, pas aux salaires!

Autor: Tille, Albert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'économie suisse perd du terrain: la faute aux prix, pas aux salaires !

La Suisse reste l'un des pays les plus riches de la planète. Mais la mondialisation de l'économie lui fait perdre des emplois et des parts de marché. Sa faiblesse: le niveau des prix, un record mondial absolu. Conséquence relevée par une étude du BIT: le pouvoir d'achat des salariés suisses est plus faible que dans sept pays européens.

L'ÉCONOMIE SUISSE A l'habitude du monde. Elle a fait sa place sur les marchés internationaux grâce à sa main-d'œuvre qualifiée, sa paix du travail, et sa spécialisation dans la production haut de gamme. Ces atouts subsistent et devraient permettre à la Suisse de faire face à la concurrence croissante de la mondialisation. Or, les chiffres réunis par une étude du Bureau international du travail (voir encadré) montrent qu'au cours de la décennie finissante notre économie a fait moins bien que ses concurrents industriels. Sa croissance économique a été de 1 ou 2 points inférieure à la moyenne. Son emploi a baissé. Sa part aux exportations mondiales qui était de 1,8% en 1990 a fortement régressé à 1,3% en 1997.

Les salaires sont hors de cause

Les salaires sont élevés en Suisse. Seule l'Allemagne est plus généreuse. La tentation est donc grande de rendre les salariés responsables des modestes performances économiques de la Suisse.

Comparaisons

LA COMPARAISON ENTRE le coût du salaire horaire pour l'employeur et le pouvoir d'achat pour le salarié d'une heure de travail montre que la Suisse représente un cas bien à part. Les prix exceptionnellement élevés en Suisse mangent, et au-delà, l'avantage apparent du niveau des salaires. À durée du travail égal, les salariés allemands, hollandais, belges autrichiens, norvégiens, finlandais et même des Italiens vivent mieux que les Suisses.

Études sur les dimensions sociales de la mondialisation: Suisse. Bureau international du travail, Genève

se face à la mondialisation. Mais le BIT les met hors de cause. Si l'on tient compte du coût de la vie, le pouvoir d'achat horaire des salariés suisses est inférieur à celui des pays européens.

Le patron d'une entreprise qui exporte doit pourtant sortir des salaires plus élevés que la plupart de ses concurrents étrangers. S'il parvient malgré tout à vendre ses produits à l'étranger, c'est à cause de la rentabilité particulièrement élevée de la main-d'œuvre. C'est aussi parce qu'il offre des produits haut de gamme pour lesquels la spécificité et l'originalité ont plus d'importance que le niveau des prix. Il n'en reste pas moins que l'exportateur doit se préoccuper de la maîtrise de ses coûts.

Les salariés suisses ne sont donc pas trop payés. Le vrai responsable des performances moroses de la Suisse, c'est le niveau des prix, de 50% supérieurs à la moyenne des pays de l'OCDE. Le BIT reconnaît que, d'une manière générale, les pays développés ont un niveau de prix plus élevés que les pays pauvres. L'industrie, très rationalisée, des pays riches produit à bon marché. Mais leur secteur des services, toujours plus important, emploie une main-d'œuvre nombreuse et chère.

La Suisse riche ne fait pas exception à la règle. Mais elle souffre d'autres maux. Le point faible de notre économie, c'est le vaste secteur du marché intérieur longtemps resté à l'abri de la concurrence par des ententes cartellaires ou des protections de l'État. Ainsi les loyers, les soins de santé et les produits agricoles atteignent des niveaux records. À l'inverse, les produits soumis à la concurrence mondiale, comme les habits et les chaussures, ont des prix fort sages.

Berne a pris une série de mesures pour combattre ces faiblesses de l'économie: réforme de l'agriculture, loi sur le marché intérieur, sur les entraves techniques au commerce, sur les télécoms, sur les restrictions à la concurrence. Il faut leur laisser le temps

d'exercer pleinement leurs effets. Le BIT constate que les progrès sont notables notamment dans les tarifs des télécommunications. En revanche pour certains services intellectuels, comme ceux des médecins ou des juristes, les réformes sont lentes à se mettre en œuvre.

La Suisse retrouvera sa dynamique internationale lorsqu'elle aura su ramener ses prix intérieurs à un niveau décent. *at*

Pistes

LES ESPAGNOLS DÉSIGNERONT LE 13 juin leurs représentants aux parlements européen, municipaux et régionaux. À noter en Andalousie l'existence du «Grupo Independiente Liberal» (GIL) dont le «patron» est Jesús Gil, «alcade» (maire) du centre touristique de Marbella. À quand d'autres partis aux noms inspirés par ceux de leurs dirigeants.

L'AUTOMNE DERNIER, UNE société scientifique n'arrivait pas à trouver un vérificateur des comptes au cours de son assemblée générale. Elle a laissé ce choix à son comité. Ce n'est pas très grave et pourtant c'est anormal. Les contrôlés n'ont pas à choisir leur contrôleur. Le SSP-VPOD va réviser ses statuts. L'article 36 est consacré à la Commission de vérification des comptes et de gestion (GRPK). Il précise fort justement «les membres de la GRPK sont tenus de disposer des connaissances techniques nécessaires.»

Est-ce toujours le cas dans les assemblées générales?

La sécurité absolue n'existe pas mais le choix de contrôleurs qualifiés est de plus en plus indispensable. *cfp*